

Extrait d'acte de naissance

Ménage

Définition de glossaire

Mis à jour le 26 janvier 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.



**Mairie
de Nargis**

1, rue de la Mairie

45210 Nargis

02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr